

Compte rendu du Conseil d'administration du 7 mars 2026

Suite au précédent C.A, du 7 février, où certaines orientations et objectifs ont été définis, ce CA du 7 mars présentait 15 points à l'ordre du jour... Ce qui évidemment était impossible à traiter dans son intégralité. Par conséquent nous avons procédé par priorité et finalement abordé 7 points...

14 présents. 4 excusés.

Point 1) Mise en sécurité des locaux occupés par le club.

Nous parlons à la fois du niveau supérieur du chalet des Bordes, ainsi que des 2 hangars de Val et Chatillon.

Pierre Domptail chargé de solliciter 2 entreprises spécialisées pour leur faire visiter les lieux et nous proposer un devis. Suite à ce travail, le CA a opté pour la société « extincteur vosges » et Pierre passera commande et veillera à l'installation. Nous le remercions vivement.

Point 2) Hangars.

Rappel des règles d'utilisation. Voir également le bulletin d'adhésion et toutes les infos concernant l'utilisation du hangar sur le site du club.

Point 3) Moteur sécu.

Il est prévu de faire faire la révision du moteur de la sécu orange. Les utilisateurs nous signalent les défauts constatés. L'entreprise qui réalise l'entretien reste pour le moment celle située à Offendorf. Nous souhaitons rechercher une entreprise spécialisée « marine » plus proche de notre territoire. Affaire à suivre.

Point 4) Cotisations.

Malgré le choix de ne pas augmenter le coût de la cotisation, et d'accepter une date butoir le 1 mars, nous constatons (comme chaque année) le fait que plusieurs membres ont du mal de régulariser leur situation, malgré les rappels du trésorier. Nous envisageons de mettre en place une augmentation de 10% pour les retardataires...avec une date butoir (le 15 mars).

Point 5) Journée « travail.

C'est maintenant acté depuis quelques temps, avant le début de saison, le club souhaite organiser une « journée travail ». Nettoyage et état des lieux des 2 hangars + inventaire.

Nettoyage du chalet et des abords. Nous profitons de ce temps de présence au club pour mettre en place les 2 sécus sur le lac. Un rapport sur cette journée vous sera communiqué. Cette journée aura lieu le samedi 28 mars. Elle finira par une « formation incendie ».

Point 6) Gestion des demandes.

Le club de voile est de temps en temps sollicité par de « nouvelles personnes » qui souhaitent adhérer au club et venir y faire de la voile. Souvent sollicité à travers le site, les demandes faites, restent sans réponse.

Nous avons décidé de fixer le nombre de « nouveaux » à '3' pour chaque saison (gestion des bouées, intégration au club, découverte des règles de voile, de fonctionnement du club...).

L'équipe « responsable mouillage » est chargée d'engager le contact et la prise de rendez vous avec les personnes concernées. Affaire à suivre.

Point 7) Nouveau mouillage.

En dehors des nouveaux mouillages à positionner pour les nouveaux accueillis, certains membres du club souhaitent mettre en place un mouillage « au milieu du lac ». L'idée est retenue et nous engageons la mise en place de « la bouée estivale ».

LE C.A se termine à 12h15. Les points suivants seront abordés au prochain C.A du SAMEDI 4 AVRIL 10H00 aux Bordes.

